

OFFRIR LE MONDE

INTERNATIONAL • GUERRE EN UKRAINE

## Un collectif français saisit la CPI à propos de la déportation en Russie d'enfants ukrainiens

L'action, impulsée par un collectif d'universitaires, s'appuie sur les enquêtes de la presse internationale et des rapports comme celui publié en novembre par Amnesty International.

Par Ariane Chemin

Publié le 21 décembre 2022 à 07h00, modifié le 23 décembre 2022 à 13h43

• Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés



Un garçon évacué de la ville de Kherson, alors sous contrôle russe, dans un bus en direction de la Crimée, dans la ville d'Olechky (Ukraine), le 23 octobre 2022.

ALEXANDER ERMOCHENKO / REUTERS

L'avocat français Emmanuel Daoud doit dénoncer auprès de la Cour pénale internationale (CPI), mercredi matin 21 décembre, la déportation d'enfants ukrainiens en Russie : « *Nous ne pouvons pas patienter cinq ou dix ans, nous ne pouvons pas attendre que la CPI prenne son temps.* »

« *Toutes les preuves se trouvent là, sous les yeux de l'opinion publique de tous les pays, répertoriées, documentées, exactement comme pour les frappes russes utilisées comme armes de guerre sur les civils ukrainiens depuis l'invasion de leur pays par la Russie, le 24 février,* ajoute Emmanuel Daoud. *Les plus*

*vulnérables parmi eux, des mineurs, sont victimes de déportations ; des adolescents récalcitrants à entonner l'hymne national russe conduits dans des camps de rééducation. Autant de faits qui en application du statut de Rome [le traité qui a institué la CPI] forment des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité. »*

Cette action devant la CPI a été impulsée par le collectif d'universitaires « Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre ! », créé par l'universitaire Sylvie Rollet, spécialiste de la représentation de la mémoire dans le cinéma d'Europe centrale, après la publication, le 1<sup>er</sup> août dans *Le Monde*, d'une tribune intitulée : « Déporter des enfants ukrainiens et les "russifier", c'est amputer l'avenir de l'Ukraine ».

**Lire la tribune :** [« Déporter des enfants ukrainiens et les "russifier", c'est amputer l'avenir de l'Ukraine »](#)

« Les Allemands ont fait la même chose entre 1940 et 1945 avec 60 000 enfants polonais blonds aux traits aryens, dont beaucoup n'ont d'ailleurs pas été retrouvés après la guerre. Ce qui se passe est tout à fait comparable », insiste l'écrivain Jonathan Littell, qui a cosigné cette tribune avec des pédopsychiatres (Bernard Goise et Pierre Levy-Soussan), l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe ou encore le politiste Nicolas Tenzer.

### « Un véritable système de prédation »

Pour prouver que des milliers de civils ukrainiens ont été transférés de force en Russie – jusqu'à Omsk, à l'est du pays – ou dans les zones occupées, M<sup>e</sup> Daoud – qui défend par ailleurs la famille de [Frédéric Leclerc-Imhoff, un journaliste reporter d'images de BFM tué en mai en Ukraine](#) – s'appuie sur les enquêtes de la presse internationale et des rapports comme celui publié en novembre par Amnesty International ; l'ONG avançait le chiffre de 10 764 mineurs se trouvant en Russie ou dans les zones occupées, séparés de leurs familles et pas seulement des orphelins, comme le soutient Moscou.

---

### ÉCOUTEZ L'ÉPISODE DU 4 MAI 2022

L'action vise aussi à soutenir les investigations de la justice ukrainienne. Le 11 juin, la vice-première ministre Iryna Verechchouk rappelait dans *Le Monde* qu'une loi russe récente simplifiait désormais les modalités d'adoption de mineurs ukrainiens. Elle appelait « *instamment les institutions internationales à l'aide* » devant l'extrême difficulté, voire l'impossibilité de les rapatrier.

**Lire aussi :** [Un rapport d'Amnesty International documente la déportation et l'adoption forcée en Russie d'enfants ukrainiens](#)

« Nous avons choisi d'identifier clairement les personnes responsables de ces agissements au plus haut niveau de la Fédération de Russie », insiste Emmanuel Daoud. Sont en effet cités dans le texte de la requête : le président Vladimir Poutine, son ministre de la défense Sergueï Choïgou, son chef d'état-major général des armées Valeri Guerassimov. Aussi, Sergueï Sourovikine, ancien de la Tchétchénie et de la Syrie promu le 8 octobre commandant des forces russes en Ukraine, Timofeï Sergueïtsev, un intellectuel proche du pouvoir et auteur en avril d'une tribune expliquant que « *la dénazification implique inévitablement une dé-ukrainisation* ». Sans oublier la commissaire russe aux droits des enfants, Maria Lvova-Belova, visée par plusieurs sanctions internationales et tenue par les plaignants pour être « *l'élément clé d'un véritable système de prédation* ».

**Ariane Chemin**



GUERRE EN UKRAINE : L'AN II REPORTAGE

## Déportation d'enfants ukrainiens en Russie : la CPI émet un mandat d'arrêt contre Poutine

**La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé vendredi avoir émis un mandat d'arrêt contre le président russe Vladimir Poutine pour sa responsabilité dans la « déportation illégale » d'enfants ukrainiens.**

Paul Daloy - 17 mars 2023 à 17h59

**L**a Cour pénale internationale (CPI) a déclaré vendredi avoir émis un mandat d'arrêt contre le président russe Vladimir Poutine pour sa responsabilité dans la « déportation illégale » d'enfants ukrainiens.

La CPI a également mis en cause M<sup>me</sup> Maria Alekseyevna Lvova-Belova, commissaire présidentielle aux droits de l'enfant en Russie, a déclaré la CPI dans un communiqué.

M. Poutine « est présumé responsable du crime de guerre de déportation illégale de population (enfants) et de transfert illégal de population (enfants) des zones occupées d'Ukraine vers la Fédération de Russie », a ajouté la Cour.

« Les crimes auraient été commis sur le territoire ukrainien occupé au moins à partir du 24 février 2022 », a poursuivi la CPI, ajoutant qu'il existait « des motifs raisonnables de croire que M. Poutine est personnellement responsable des crimes susmentionnés ».

Lundi, le *New York Times* avait rapporté que la CPI s'apprêtait à lancer des poursuites contre des Russes pour le transfert d'enfants vers la Russie et pour des frappes délibérées sur des infrastructures civiles en Ukraine.

Le procureur de la CPI Karim Khan a déclaré plus tôt ce mois-ci, après une visite en Ukraine, que les enlèvements présumés d'enfants faisaient « l'objet d'une enquête prioritaire ».

La présidence ukrainienne s'est félicitée vendredi de l'émission d'un mandat d'arrêt contre le président russe. « *Ce n'est que le début* », s'est félicité le chef de l'administration présidentielle Andriï Iermak sur Telegram.

Le ministre ukrainien des affaires étrangères Dmytro Kouleba a réagi sur Twitter, saluant le fait que « *la roue de la justice tourne* ». « *Les criminels internationaux seront redevables d'avoir volé des enfants et d'autres crimes internationaux* », a-t-il ajouté.

La CPI, créée en 2002 pour juger les pires crimes commis dans le monde, enquête depuis plus d'un an sur d'éventuels crimes de guerre ou contre l'humanité commis pendant l'offensive russe. Ni la Russie ni l'Ukraine ne sont membres de la CPI, mais Kyiv a accepté la compétence de la Cour sur son territoire et travaille avec le procureur.

La Russie nie les allégations de crimes de guerre. Les experts ont admis qu'il était peu probable qu'elle remette des suspects.

**Mediapart republie ci-dessous l'article « Ukraine : comment des enfants de Novopetrivka ont échappé à la déportation en Russie », mis en ligne le 20 février 2023.**

\*

**Kherson, Stepanivka, Novopetrivka (Ukraine).**– Le 23 février 2022, Natalia\* a eu une surprise pour son cinquante-deuxième anniversaire. Cette directrice d'une école spécialisée pour enfants en situation de handicap a vu débarquer son mari, son fils de 20 ans et sa sœur Tetiana, dans son établissement de Novopetrivka, un village de 1 347 habitants de la région de Mykolaïv. Il est minuit moins quelques heures dans l'histoire de l'Ukraine, les chars russes s'apprêtent à traverser la frontière, mais personne ne veut encore le croire.

La petite famille a prévu de se revoir deux jours plus tard pour les vraies festivités, les retrouvailles surprise ne s'éternisent donc pas, juste le temps de s'embrasser et de prendre quelques photos avec le bouquet de fleurs rouges

et blanches, à côté des ballons d'anniversaire colorés.

Ce moment de joie est le dernier avant la vie sous les bombes, et très vite, la vie sous l'occupation, accompagnée de ses crimes, parmi lesquels les déplacements forcés et les déportations d'enfants.

Dans le sud du pays, les colonnes russes progressent à une vitesse fulgurante. Aidé par un réseau de collaborateurs, Moscou s'empare le 2 mars de Kherson, seule capitale régionale à tomber. Ses unités continuent leur progression vers Mykolaïv, grande ville à une centaine de kilomètres à l'ouest. La résistance y est plus forte, l'armée russe est arrêtée et tente une manœuvre d'encercllement. En vain. Elle progresse tout de même dans les campagnes alentours, ce plat pays agricole découpé par des routes sans virages et des canaux d'irrigation, où les anciens kolkhozes soviétiques forment une myriade de patelins reculés.

Le village de Natalia tombe le 18 mars. Novopetrivka est coupé du monde, sans électricité, sans réseau, mais avec ces invités encombrants qui volent tout ce qu'ils trouvent dans les magasins. Ils font peur. *« Ils se comportaient comme s'ils étaient les propriétaires du village, ils fouillaient les maisons »*, raconte une habitante, qui ajoute, tout en euphémisme : *« J'ai une fille, elle a 10 ans, on l'a cachée. On avait peur qu'ils prennent les filles. »*

Peu après avoir capturé le village, les soldats se rendent à l'école spécialisée, alors presque déserte : sur les cent un petits pensionnaires, il ne reste que quinze orphelins et enfants placés, chouchoutés par le personnel qui les protège dans un abri aménagé au sous-sol.

*« La première fois que les Russes sont venus, ils ont apporté des bonbons et ce genre de choses aux enfants »*, raconte Valentyna Artiukh, qui enseigne ici depuis trente-quatre ans. Elle parle de ces élèves, âgés de 8 à 16 ans, avec un sourire dans sa voix forte : il y a Lisa, très maligne et émotive, Dasha et Denis qui s'occupaient des plus jeunes... Les photos qu'elle étale sur la table de son bureau glacial montrent un petit brun à l'air mutin et des têtes blondes intimidées.

## Six mois en première ligne

À partir de la mi-avril et pour six mois, Novopetrivka se retrouve en première ligne. Le front s'étend le long du canal bordant le village au nord, un rempart naturel avec ses hauts talus qui constituent des fortifications idéales. Les soldats russes y ont creusé d'interminables galeries de tranchées. Aujourd'hui encore, des carcasses calcinées de véhicules civils et militaires témoignent des combats passés. Des buissons cachent toujours des étuis d'obus. Des débris en plastique jonchent la boue gelée sur le sol. Dans le secteur nord de Novopetrivka, les modestes maisons au toit de tôle sont toutes dévastées.

La deuxième fois que les soldats russes viennent à l'école, le 14 juillet, la visite a un air de démonstration de force : ils arrivent dans des véhicules blindés et positionnent des unités dans l'église face à l'école, relate Valentyna Artiukh. Jointe par téléphone, Natalia raconte : *« Les enfants étaient en classe, il n'y avait pas de bombardement ce jour-là, je suis sortie pour parler aux militaires. »*

Les hommes armés lui disent très fermement qu'ils vont emmener les quinze enfants. La directrice refuse, le ton monte. Ils la menacent. Elle comprend qu'elle ne peut pas s'y opposer, mais obtient deux concessions : elle les accompagnera avec son mari, et ils ne partiront que le lendemain.

Le 15 juillet, les employés encore présents dans le village viennent. *« Tout le monde pleurait comme à un enterrement, on se disait au revoir »*, se remémore Natalia. Valentyna Artiukh dépeint des enfants en larmes, refusant de partir, face à des soldats russes *« polis »* qui leur *« faisaient beaucoup de promesses »*, assurant qu'ils les mettaient en sécurité.

## Stepanivka, première étape

Le convoi formé de véhicules civils s'élance, sans que personne ne connaisse sa destination. Après quelques heures, ils arrivent à proximité de Kherson, toujours occupé, et s'arrêtent dans le centre d'aide sociale et psychologique pour mineurs de Stepanivka. C'est la première étape de la déportation de ces quinze enfants : un déplacement forcé, un crime de guerre.

Les autorités ukrainiennes ont recensé plus de [16 207 cas similaires](#) depuis le 24 février 2022. *« Nous avons des informations vérifiées pour ceux-là, mais nous estimons à*

100 000 le nombre d'enfants temporairement déplacés dans les régions occupées et déportés en Russie », indique à Mediapart Daria Gerasymchuk, conseillère du président Zelensky en charge du droit des enfants. Ces pratiques sévissent plus particulièrement dans les régions de Donetsk et Louhansk, en partie aux mains de séparatistes pro-Russes depuis 2014, et de Kherson, même si elles ont aussi cours dans les oblasts de Kharkiv, Zaporijjia et Mykolaïv, ajoute la haute responsable.

Kyiv dénonce une politique d'État, exécutée sur le terrain ukrainien et pensée depuis Moscou. Vladimir Poutine a signé un décret, fin mai 2022, destiné à faciliter l'adoption d'enfants ukrainiens par les familles russes. Plus que personne, sa conseillère aux droits de l'enfant, Maria Lvova-Belova, en est l'instrument.

« [Elle] a lancé la simplification de la procédure d'octroi de la citoyenneté aux enfants orphelins en Ukraine. Elle est l'une des personnes les plus impliquées dans le transport illégal d'enfants ukrainiens vers la Russie et dans leur adoption par des familles russes », énonce le règlement de l'Union européenne qui l'a sanctionnée fin juillet, à l'instar des États-Unis et d'autres pays occidentaux. Mère de vingt-deux enfants, « Bloody Mary », comme on la surnomme, a elle-même adopté un orphelin « évacué » de Marioupol au printemps dernier.

Ces adoptions sauvages alarment au-delà des frontières de l'Ukraine. En juin, la haute commissaire pour les droits humains de l'ONU, Michelle Bachelet, se disait « inquiète des projets qu'auraient les autorités russes d'autoriser le déplacement d'enfants d'Ukraine vers des familles dans la Fédération de la Russie, qui ne semble pas [...] respecter les meilleurs intérêts de l'enfant ».

« En plus des crimes de guerre, la Russie a probablement commis le crime contre l'humanité de déportation et de déplacement forcé. »

Amnesty International

Dans un document publié en juillet 2022, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) écrit avoir « reçu des informations sur des cas d'orphelins amenés en Russie », sans être en mesure de les vérifier : « Nous avons des informations [obtenues auprès de militants et d'avocats ukrainiens – ndlr] sur environ 2 000 enfants de différents orphelinats et d'institutions

pour enfants qui auraient été transférés en Russie, alors même que des membres de leur famille étaient vivants et qu'ils étaient dans ces institutions uniquement pour y recevoir des soins médicaux. »

« Le droit international humanitaire interdit les déplacements forcés individuels ou de masse de personnes protégées depuis un territoire occupé, il spécifie qu'aucune partie au conflit ne doit évacuer vers un pays étranger des enfants qui ne sont pas les nationaux de cette partie, sans le consentement des parents ou des tuteurs légaux, sauf pour des raisons sanitaires ou de sécurité », souligne Amnesty International dans un rapport sur le sujet paru en novembre 2022. Rappelant le décret pris fin mai par Vladimir Poutine, l'ONG dénonce « une politique délibérée de la Russie liée à la déportation d'Ukraine vers la Russie de certains civils, dont des enfants, qui suggère qu'en plus des crimes de guerre, la Russie a probablement commis le crime contre l'humanité de déportation et de déplacement forcé ».

Un cabinet d'avocats français s'est penché sur la qualification juridique de ces crimes. Au terme de leur analyse, ils ont saisi la Cour pénale internationale au nom de l'association française Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre. Dans ce document, que Mediapart a pu consulter, Emmanuel Daoud et Gabriel Sebbah estiment que « les transferts forcés et déportations à grande échelle d'enfants ukrainiens vers la Russie, dans une volonté manifeste des autorités russes d'effacer, au moins en partie, les Ukrainiens en tant que groupe national doté d'une identité propre, sont susceptibles de constituer plusieurs des crimes, [dont] le crime de génocide ».

« Prendre les enfants, c'est couper nos racines. »

Daria Gerasymchuk, conseillère de Volodymyr Zelensky

Ils invoquent la définition proposée par le statut de Rome, créant la CPI, qui dispose dans son article 6 que le « transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe » est constitutif de génocide lorsqu'il est « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ». Pour les juristes, les éléments sont réunis.

C'est aussi la ligne défendue par Kyiv. « Rien de ce que font les Russes sur le territoire de l'Ukraine n'est lié au

*hasard : les déportations d'enfants visent à détruire la nation ukrainienne », déclare Daria Gerasymchuk, la conseillère du président Zelensky, accusant Moscou de perpétrer un « génocide » dans son pays. « Je vois trois raisons à ces déportations : envoyer les garçons dans les écoles militaires pour en faire des soldats, utiliser les enfants comme monnaie d'échange contre des Russes, reproduire les déportations comme au temps de l'Union soviétique avec les Tatars de Crimée et les Ukrainiens. Prendre les enfants, c'est couper nos racines. »*

## De Stepanivka, à nouveau partir

Volodymyr Sahaidak a été forcé de réfléchir à cette question. Depuis trois ans, il dirige le centre de Stepanivka, dans les faubourgs de Kherson. C'est là que les Russes ont envoyé les quinze enfants de Novopetrivka le 15 juillet. L'institution tourne alors au ralenti.

Dès le mois de mars, Volodymyr Sahaidak a décidé de mettre à l'abri les cinquante-deux pensionnaires, des orphelins et des enfants placés. « *Quand on a compris que Kherson était occupé, on a repensé à ce qu'on avait entendu sur les déportations dans les régions de Louhansk et Donetsk après 2014* », explique Oksana Koval, directrice adjointe de l'établissement. Trop dangereux de les évacuer en l'absence de corridor humanitaire.

L'équipe décide de les cacher chez des voisins et parmi leurs propres familles. Oksana en héberge trois. L'infirmière et son mari accueillent Lisa, une jeune fille de 14 ans. Cinq grands ados restent néanmoins dans le centre. Difficile de caser ces garçons de 16 ans, presque des hommes, alors que la plupart des hôtes étaient des femmes...

La manœuvre fonctionne. Les forces d'occupation russe ne découvrent l'endroit qu'en juin. Fous de rage qu'on ne leur dise pas où se trouvent les pensionnaires, ils emportent les ordinateurs et tous les documents qu'ils trouvent. Mais l'équipe tient bon.

Avec l'arrivée des quinze de Novopetrivka, le centre de Stepanivka retrouve une vie paradoxale dans ces coteaux du nord de Kherson occupé. « *Il y avait de l'électricité, de l'eau, des magasins ouverts, c'était très différent de Novopetrivka. J'ai été surprise d'entendre Volodymyr nous accueillir en ukrainien, je me suis sentie mieux !* », se

souvent Natalia. Le quotidien a beau être calme, les adultes savent leur situation précaire. Le couperet tombe en octobre.

Depuis plusieurs semaines, l'armée ukrainienne prépare une contre-offensive dans la région de Kherson. Meticuleusement, ses forces coupent les voies de ravitaillement des occupants. À Moscou, l'état-major finit par décider un retrait organisé, afin d'éviter le fiasco de la région de Kharkiv, en septembre, où ses unités ont abandonné quantité de véhicules et de munitions dans la débâcle. Le 19 octobre, des hommes en civil surgissent à Stepanivka. « *On vient évacuer les enfants vers la rive gauche* », lancent-ils au directeur, qui réclame un délai. « *Ne jouez pas à ce jeu, si les enfants ne sont pas prêts quand on arrive avec les bus, on reviendra avec les soldats et vous aurez des problèmes* », se voit-il rétorquer.

## De la Crimée à la Géorgie

Seuls les quinze enfants de Novopetrivka sont concernés, les ados ayant intégré le lycée comme internes à la rentrée. Volodymyr Sahaidak cherche à connaître la destination des enfants. Les hommes en civil lui répondent qu'il s'agit de Guenitchesk, une ville à l'opposé, dans l'oblast de Kherson. Mais les chauffeurs de bus disent autre chose : la Crimée.

Avant tout, le convoi doit franchir le Dniepr. La traversée se fait à bord de petits bateaux rouillés qui menacent de chavirer. Puis, les enfants et Natalia, qui les accompagne toujours, sont débarqués à Djankoï, sur la péninsule annexée en 2014. « *À la gare, il y avait un grand groupe d'enfants et des familles, certaines avaient l'air contentes d'être évacuées ici, d'autres semblaient hagardes. On ne connaissait personne, on ne savait pas où aller. Je parlais en ukrainien et tout le monde faisait semblant de ne pas comprendre* », dit Natalia.

Elle finit par établir qu'ils sont censés aller dans la région de Krasnodar, en Russie. Là-bas, on leur promet un séjour d'environ trois semaines dans un « *centre de loisirs* ». Seul avantage d'être en Russie : ses interlocuteurs « *n'ont plus d'arme* ». Fini les soldats. « *J'ai décidé de me battre pour les enfants* », raconte la quinquagénaire, toujours plus déterminée. Elle refuse qu'elle et son mari soient séparés d'eux, et l'obtient. Très vite, elle commence à planifier leur exfiltration.

Le lieu n'est pas gardé par la police ni par l'armée, seulement par des vigiles, mais Natalia s'y sent constamment surveillée et elle n'est « *pas libre de [ses] mouvements* ». Elle découvre la réalité parallèle dans laquelle évolue la population russe : « *Les employés ne nous comprenaient pas, ils demandaient pourquoi les enfants ne dansaient pas comme les autres, pourquoi ils n'étaient pas souriants... On a vu des voitures civiles avec des Z, ce symbole de mort. On était déportés, à 100 %. Nous n'avions rien demandé, nous avons été forcés d'aller là alors qu'aucun d'entre nous ne voulait quitter notre village, malgré la proximité avec la ligne de front et les bombardements.* »

« Ils vont bien, très bien, moi aussi je vais bien. »

Natalia, en Géorgie

Il s'agit donc de fuir. Natalia refuse de livrer les détails de cette opération faite de coups de main de volontaires étrangers, d'interminables négociations, et de « *chance* », insiste la directrice. Après trois semaines, elle profite d'un moment de flottement pour partir avec les enfants. Direction la Géorgie. Le 17 novembre 2022, le groupe passe la frontière. Tous sont désormais en sécurité. « *Ils vont bien, très bien, moi aussi je vais bien* », confie Natalia, jointe par téléphone depuis Tbilissi.

Dans les décomptes du gouvernement ukrainien, les quinze enfants de Novopetrivka sont considérés comme sauvés et rapatriés, même s'ils ne sont pas de retour en Ukraine. Interrogée à ce sujet, Daria Gerasymchuk

invoque la situation sécuritaire de Novopetrivka, pourtant loin du front aujourd'hui, et ferme le ban : « *Si les proches veulent rapatrier leurs enfants, personne ne les en empêche. Ce n'est pas moi qui décide, cette décision est prise par l'administration civile et militaire de la région, mais je pense que la partie ukrainienne peut décider sans intervention des journalistes, je crois que ce serait éthique de laisser décider les Ukrainiens quels enfants doivent être où et quand.* »

Dans le centre de Stepanivka, qui a un temps abrité les quinze enfants de Novopetrivka et les ados, plus aucun bruit ne résonne. Les Monopoly et les puzzles prennent la poussière dans la salle de jeu. Les lits ne sont plus occupés que par des peluches. Volodymyr Sahaidak et Oksana Koval ont réussi à cacher les enfants dont ils avaient la charge. Tous sauf six : les cinq ados et Lisa, la jeune fille de 14 ans placée chez l'infirmière et son mari. Internes au lycée depuis la rentrée des classes, ils ont été attirés en Crimée en octobre. En « *classe verte* », leur avait-on promis. Ils n'en sont pas revenus. Le téléphone de Lisa ne répond plus.

Paul Daloy

---

## Boîte noire

\* Natalia a demandé que son nom de famille ne soit pas publié.

---

[francetvinfo.fr](https://www.francetvinfo.fr)

# Guerre en Ukraine : une association demande l'ouverture d'une enquête pour "génocide" après des déportations f

*Claude Guibal*

~3 minutes

---

Des centaines de milliers d'enfants ukrainiens ont été confisqués à l'autorité de leurs parents et déportés de force en Russie. L'association française "Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre" demande à la Cour pénale internationale de la Haye d'ouvrir une enquête pour "génocide" avec des éléments de preuve auxquels franceinfo a eu accès.

Les chiffres sont vertigineux et les éléments avancés donnent la nausée. Parmi les centaines de milliers d'enfants ukrainiens déportés en Russie au nom de la "[dénazification](#)" du pays, 13 000 d'entre eux ont déjà été identifiés, quand entre 200 000 et 700 000 sont potentiellement concernés.

[>> REPORTAGE. "On ne vit pas, on survit" : après dix mois de guerre en Ukraine, la santé mentale des Ukrainiens est dramatique](#)

Pour Emmanuel Daoud, avocat de l'association "[Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre](#)", c'est un crime de génocide qui est à l'œuvre en Ukraine, avec cette déportation forcée de centaines de milliers d'enfants, pris dans les maternités, les orphelinats,

dans les territoires occupés par la Russie, ou arrachés à l'autorité de leurs parents réfugiés, dans les camps de filtration à leur arrivée en Russie.

"Il s'agit d'une déportation forcée à grande échelle pour couper le lien avec leur identité ukrainienne et la Nation ukrainienne. On va tout faire disparaître."

*Emmanuel Daoud, avocat de l'association "Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre"*

à franceinfo

La loi, poussée par Vladimir Poutine, rend ces enfants adoptables en un jour. Les autorités peuvent ainsi changer la date, leur lieu de naissance, leur prénom, leur nom pour les "russifier". *"Comment un enfant de 2 ou 3 ans va-t-il retrouver ses parents dans 5, 10 ou 15 ans avec ce nouvel état civil ?", interroge Me Daoud. C'est impossible !"*

La Russie revendique cette politique, pour sauver ces enfants, qui selon elle, sont russes. L'association Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre demande à la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une enquête pour génocide. Le mois dernier, [Amnesty international avait publié un rapport](#) le mois dernier documentant ces déportations de populations ukrainiennes. Les documents qui sont présentés mercredi 21 décembre à la CPI, auxquels franceinfo a eu accès en exclusivité radio, montrent que cette politique a déjà été mise en œuvre après l'annexion de la Crimée en 2014. Une action planifiée, donc, et qui relève, selon le statut de Rome, du crime de génocide, et crime contre l'humanité.

# »Sie prahlen mit Kindesentführungen«



Russland will ukrainische Kinder mit Gewalt in kleine, russische Patrioten verwandeln. Und dadurch ukrainische Kultur zerstören.

/// Getty Images

Die russische Regierung raubt Kinder. Tausende, möglicherweise Zehntausende minderjährige Ukrainer sind seit Kriegsbeginn schon nach Russland verschleppt und dort in Umerziehungslager gesteckt worden: Der Kreml will die Kleinen in russische „Patrioten“ verwandeln, um sie später zur Adoption freizugeben. Moskau leugnet die Deportationen nicht einmal.

Der Internationale Strafgerichtshof in Den Haag (IStGH) klagte Wladimir Putin persönlich für dieses Kriegsverbrechen an und erließ einen Haftbefehl, ebenso wie für seine „Kinderrechtsbeauftragte“, Maria Lwowa-Belowa. Davor hatten UNO, das Tribunal selbst, die ukrainische Regierung und Menschenrechtsorganisationen monatelang Beweise zusammengetragen. In Frankreich sammelt Pour l'Ukraine, leur liberté et la nôtre, eine Gruppe bekannter Wissenschaftler und Künstler, Belege für den Kinderraub. In ihrem Namen schickte die Pariser Kanzlei Vigo von Staranwalt Emmanuel Daoud im Dezember die Dokumentation nach Den Haag und bat um Ermittlungen – wegen Genozids. „Die Presse“ sprach mit Vigo-Menschenrechtsanwalt Gabriel Sebbah, der mit Daoud den Fall betreut.

**Was war Ihr erster Gedanke, als Sie von der IStGH-Anklage gegen Wladimir Putin hörten?**

**Gabriel Sebbah:** Das ist ein sehr, sehr großer Schritt nach vorn. Besonders wichtig für mich persönlich ist, dass die ersten Haftbefehle des IStGH wegen der Kindesentführungen erlassen wurden. Ich war immer von der enormen Dimension dieses Verbrechens überzeugt und zugleich besorgt, weil es nicht genug Aufmerksamkeit erhielt. Und dass Chefankläger Karim Khan die Haftbefehle erlassen hat, bedeutet, er hat genug Beweise, um die Richter zu überzeugen.

**Mit welchen Beispielen belegen Sie die Entführungen?**

Wir zitieren zum Beispiel eine inzwischen wieder vereinte ukrainische Familie. Vier Monate waren die Eltern von ihren Kindern, vier Buben und zwei Mädchen, getrennt. Die Geschwister kehrten zu Kriegsbeginn gerade von einem Ferienlager in Mariupol nach Hause zurück, als sie russische Soldaten stoppten. Sie brachten die Geschwister gemeinsam mit anderen ukrainischen Kindern in ein Spital, das unter russischer Kontrolle stand. Die Kinder erkannten später auf einem Foto Eleonora Fedorenko, „Beauftragte für Kinderrechte“ der Republik Donezk – was beweist, dass russische Behörden in die Verschlep-

Der Raub ukrainischer Kinder ist laut Menschenrechtsanwalt Gabriel Sebbah Genozid. Er schickte die Beweise nach Den Haag. Und erklärt, wie Putin dafür belangt werden kann.

➔ VON SUSANNA BASTAROLI

pungen involviert sind. Wir haben auch Zeugenaussagen über das Schicksal von Waisenkindern aus der Region Donezk, die in ein Lager nach Südrussland gebracht und dann zur Adoption freigegeben wurden. Unser Bericht erwähnt zudem Aussagen und Reden von Lwowa-Belowa und anderen russischen Funktionären. Diese beweisen, dass die Entführungen Teil einer staatlichen Kampagne sind, um ukrainische Kultur zu zerstören. Die Regierungsvertreter prahlen öffentlich mit der Entführung ukrainischer Kinder: Sie sprechen von „humanitärer Hilfe“.

**Welche Informationen haben Sie über „Umerziehungslager“ für ukrainische Kinder in Russland?**

Diese Camps sind Propagandawerkzeuge, Kinder dort sind ohne Unterbrechung russischer Indoktrination ausgesetzt. Ukrainische Kultur soll ausgelöscht und mit einer russisch-zentristischen, „patriotischen Kultur“ ersetzt werden. Forscher aus Yale bewiesen in ihrem Bericht, dass einige Camps als Militärlager bezeichnet werden können. Dann gibt es noch „Filtration“-Camps in besetzten Gebieten. Auch dort werden ukrainische Familien auseinandergerissen: Einige Mitglieder kommen frei, andere werden deportiert.

**Putin und Lwowa-Belowa reagierten mit Hohn auf die Haftbefehle. Wie folgenschwer ist die Anklage?**

Wir sind nicht naiv, wir wissen, dass sich für Putin und Lwowa-Belowa kurzfristig nicht viel ändern wird, dass sie vorerst nicht hinter Gittern landen. Russland wird sie nicht ausliefern, sie werden sich bestimmt nicht stellen. Doch die Haftbefehle verjähren nicht, sie bleiben aufrecht, auch nach Kriegsende. Jede Auslandsreise ist nun ein Risiko: IStGH-Mitglieder, immerhin mehr als 100 Staaten, sind verpflichtet, die beiden festzunehmen, sobald sie ihr Territorium betreten. Das sind bedeutende Einschränkungen für einen Staatschef, sie grenzen seine Macht ein.

## FAKTEN

**Haftbefehl.** Der Internationale Strafgerichtshof in Den Haag hat wegen mutmaßlicher Kriegsverbrechen in der Ukraine einen Haftbefehl gegen den russischen Präsidenten, Wladimir Putin, und seine „Kinderrechtsbeauftragte“, Maria Lwowa-Belowa, erlassen. Es ist der erste Haftbefehl, den das Gericht im Zusammenhang mit Kriegsverbrechen in der Ukraine erlassen hat.

**Entführungen.** Laut der ukrainischen Regierung wurden bis Februar dieses Jahres mehr als 16.000 Kinder aus der Ukraine nach Russland oder in russisch kontrollierte Gebiete verschleppt. Die Kinder werden dort in „Umerziehungslager“ gesteckt und zum Teil zur Adoption freigegeben.

**Ermittlungen.** Die Pariser Kanzlei Vigo hat bereits im Dezember eine Dokumentation über die Entführungen nach Den Haag geschickt und den Strafgerichtshof gebeten, zu ermitteln. Die Menschenrechtsanwälte, die mit ukrainischen und internationalen Organisationen zusammenarbeiten, qualifizieren die Verbrechen als Genozid.

**Welche weiteren Schritte erwarten Sie aus Den Haag?**

Wir erwarten weitere Haftbefehle gegen Politiker, Militärs, Funktionäre in besetzten Gebieten. Und wir wollen, dass die Anklage erweitert wird. Die Haftbefehle wurden wegen Kriegsverbrechen erlassen, dies ist einfach zu belegen. Dass aber russische Streitkräfte und Behörden Kinder entführen und zwingen, sich in russischen Familien zu integrieren, wird als Genozid und Verbrechen gegen die Menschlichkeit qualifiziert. Der Römische Statut des Internationalen Strafgerichtshofs definiert Genozid als Handlung, die darauf abzielt, ethnische, nationale, religiöse Gruppen zu zerstören. Die Entführungen sind eine „qualitative Zerstörung“, Kinder garantieren das Überleben der Gruppe. Zudem sind sie Verbrechen gegen die Menschlichkeit, weil sie gezielte Angriffe auf Zivilisten sind. Das Römische Statut erwähnt explizit Deportationen und Zwangsumsiedlungen.

**Was plant Ihr Team?**

Wir wissen, wie schwierig eine Anklage wegen Genozids ist, die Beweisstandards sind enorm hoch. Unser Ziel ist es aber, dass die Beschuldigten sich genau dafür verantworten müssen. Wir sammeln daher weitere Belege. Wir wollen aber keinesfalls in Konkurrenz mit offiziellen Untersuchungen treten, sondern diese unterstützen.

**Wo könnte Putin vor Gericht stehen, und wie hoch sind überhaupt die Chancen für einen Prozess?**

Es gibt zwei Optionen: ein Prozess vor dem Internationalen Strafgerichtshof oder vor einem neu geschaffenen internationalen Tribunal, ein „Ad-hoc“-Gericht wie für Ex-Jugoslawien oder ein „hybrides“, das auch im nationalen Strafsystem verankert ist. Diskutiert wurde über ein hybrides Tribunal in der Ukraine, um Russlands „Aggression“ zu ahnden, was nicht unter IStGH-Rechtssprechung fällt. Doch die Schaffung neuer Tribunale ist langwierig und kompliziert. Teilweise muss der UN-Sicherheitsrat zustimmen, Russland ist Vetomacht. Den Haag wäre daher die beste Option. Das Hauptproblem sind Putins Auslieferung und Festnahme: Das Gericht darf keine Prozesse in Abwesenheit führen.

**Russland und Ukraine erkennen das Gericht nicht an . . .** Natürlich wäre es einfacher, wenn Russland Mitglied wäre. Aber Kiew stimmte 2014 Ermittlungen des Gerichtshofs auf seinem Staatsgebiet zu. Und da der IStGH Verbrechen verfolgen kann, die auf ukrainischem Boden begangen werden, sind davon auch russische Staatsbürger betroffen. ///

## HAUTS-DE-SEINE

**Enfants transférés de force en Russie : une délégation d'avocats s'est rendue en Ukraine**

Une délégation d'avocats s'est rendue en Ukraine en soutien aux barreaux locaux pour témoigner de la situation des enfants transférés de force en Russie.

AP REDACTION, le jeudi 06 avril 2023



© Barreau 91 - Table ronde avec les avocats de Lviv, le défenseur des droits et les responsables de la protection de l'enfance

Une **délégation d'avocats**, composée d'Isabelle Clanet dit Lamanit, bâtonnière des Hauts-de-Seine, d'Arnaud de Saint Remy, ancien bâtonnier de Rouen et élu du CNB, de Claire Boullery et Stéphane Dunikowski, avocats au Barreau des Hauts-de-Seine, et de Gabriel Sebbah, avocat au Barreau de Paris, s'est rendue en Ukraine. **Premiers avocats étrangers** à venir en Ukraine depuis le 24 février 2022, ils ont été reçus à **Kiev** par l'**Ukrainian national bar Association** et par sa présidente **Lidiya Izovitova**.

Ils ont rencontré les bâtonniers des Barreaux de Lviv, Volyn, Rivne, Ivano-Frankisk, Ternopil, Odessa et de la région de Kiev.

**Le barreau des Hauts-de-Seine signe un jumelage avec celui de Kiev**

Le **barreau des Hauts-de-Seine**, qui avait équipé le **Barreau de la région de Kiev** en chargeurs solaires et en batteries pour permettre aux avocats ukrainiens d'exercer malgré les coupures d'électricité, a **signé un jumelage** avec son **bâtonnier Petro Boyko**. « Nos confrères travaillent dans des conditions qui forcent l'admiration. Certains sont au front. Nous leur avons témoigné notre soutien et notre solidarité », indique le barreau des Hauts-de-Seine.

La délégation s'est mobilisée sur la question des **enfants ukrainiens transférés de force en Russie**. Elle a rencontré le bureau du procureur ukrainien, les avocats, les défenseurs des droits, les autorités régionales de protection de l'enfance et des associations. Elle a également pu s'entretenir avec une jeune fille de 14 ans, rentrée le 2 février dernier de quatre mois en Crimée, territoire annexé, grâce à l'aide de l'association Save Ukraine.

**L'Ukraine compte ses enfants victimes de la guerre**

Comme l'explique le barreau alsoséquanais, l'Ukraine **compte ses enfants victimes de la guerre**. Le pays recense à ce jour **464 enfants tués**, 935 enfants blessés, 19 514 enfants identifiés comme transférés de force et probablement au moins 70 000 en réalité. Ces enfants, pour certains très jeunes, handicapés, sont séparés de leurs parents. À l'issue de séjours dans des "camps de filtration", ils subissent un changement d'identité, puis de nationalité. Ils sont ensuite adoptés, enrôlés dans l'armée Russe, maintenus dans des centres. Seuls 327 enfants ont, à ce jour, pu rejoindre l'Ukraine grâce au travail des avocats et des associations.

Le barreau des Hauts-de-Seine indique vouloir, désormais, **poursuivre en France sa mobilisation** en faveur des enfants d'Ukraine. Ses représentants ont été reçus le 29 mars à l'**Assemblée nationale** par la députée Perrine Goulet, présidente de la délégation "Droits des enfants" à l'Assemblée. Arnaud de Saint Remy présentera par ailleurs un rapport à l'Assemblée générale du CNB le 7 avril prochain. « Nous nous souviendrons longtemps de ce voyage, de l'accueil et de la dignité de nos confrères ukrainiens », soufflent **Isabelle Clanet dit Lamanit** et



FIL INFO



RECHERCHER



SERVICES



COMPTE



JOURNAUX



## AP REDACTION

Derniers articles de l'auteur :

**Auto-entrepreneurs : Walter France déconstruit des idées reçues****Jean-Paul Julia nommé directeur général du Groupe BRED****L'utilisation de l'intelligence artificielle dans le système judiciaire, entre opportunités et risques****GE HealthCare finalise l'acquisition de la start-up grenobloise Imactis en radiologie interventionnelle**

## SUIVEZ-NOUS

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux.



## ABONNEZ-VOUS

Restez au cœur de l'actualité en vous abonnant à nos journaux. Ces derniers sont disponibles en format papier et numérique. Profitez dès à présent de nos offres d'abonnements.

S'abonner



02 juin 2023

## ARTICLES SIMILAIRES



FIL INFO



RECHERCHER



SERVICES



COMPTE



JOURNAUX





Le "principe d'impartialité" des magistrats syndiqués adopté par le Sénat

Île-de-France



Juristes d'entreprise : leur contribution à l'intérêt général reconnue

Île-de-France



MonJuridique.infogreffe à l'Ebra : l'expérience française à l'échelle européenne

Île-de-France



Sénat : l'activation à distance des caméras ou micros de téléphone validée

Île-de-France

Publiez votre annonce légale en ligne, obtenez votre devis immédiatement, consultez annonces légales et ventes immobilières par adjudication.



Qui sommes-nous?

Organigramme

Publicité

Nous contacter

MESINFOS

mesinfos est un site d'information national, régional, départemental et local qui s'appuie sur les médias de Legal2digital et le travail de nos journalistes sur le terrain.



A PROPOS

Qui sommes-nous?

Nous contacter

Politique de confidentialité

Conditions générales de Vente

Mentions légales



## NOS JOURNAUX

Affiches Parisiennes

Essor Loire

Le Journal du Bâtiment

Le Patriote Beaujolais

Les Nouvelles Publications

TPBM Semaine Provence

Vaucluse Hebdo

Essor Isère

La Semaine de L'île de France

Le moniteur de Seine-et-Marne

Le Républicain d'Uzès et du Gard

Tout Lyon

Var-information

Tous droits réservés • 2022



FIL INFO



RECHERCHER



SERVICES



COMPTE



JOURNAUX